

Intitulé de l'UE	Formation artistique théorique (Partie I)
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Sophie COLLARD	60	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Formation théorique - Partie 1	60h	Sophie COLLARD

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Formation théorique - Partie 1 : 45h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Formation théorique - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretien d'un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser un socle de connaissances fondamentales au moyen d'une chronologie comparée au sein de la grande histoire de l'art en vue de renforcer sa culture générale pour mieux nourrir sa formation pratique;
- s'initier aux codes et au vocabulaire du langage plastique en 2 et 3 dimensions ;
- appréhender l'espace et ses représentations ;
- comprendre les concepts esthétiques et anthropologiques liés aux démarches artistiques et aux pratiques culturelles.
- comprendre le langage de l'image : analyse de l'image, genres iconographiques, etc;
- acquérir un regard critique argumenté sur sa propre production et celle des autres.

Contenu de l'AA Formation théorique - Partie 1

- approche des codes artistiques de la préhistoire;
- mise en évidence du rapport existant entre formes artistiques et organisation sociale (cas de l'Égypte ancienne, du Proche et du Moyen-Orient) ;
- l'art gréco-romain comme source importante de la culture visuelle occidentale ;
- le développement de l'image signe durant la période paléochrétienne ;
- analyse d'image : développement d'une méthodologie d'analyse de l'image (deux et trois dimensions) ;
- didactique : méthodologie de présentation et d'analyse des œuvres d'art ;

- Visites d'expositions.

Méthodes d'enseignement

Formation théorique - Partie 1 : cours magistral, approche interactive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Formation théorique - Partie 1 : copies des présentations

Ressources bibliographiques de l'AA Formation théorique - Partie 1

- Collection L'Univers des Formes, Paris, Gallimard (divers titres)
- GOMBRICH, E. (1982), L'art et son histoire, Flammarion
- LANEYRIE – DAGEN, N. (2011) Histoire de l'art pour tous, HAZAN
- SIESLING, J.L. (2016) L'art autrement, Arte Libro

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Formation théorique - Partie 1 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Formation théorique - Partie 1 :	
Examen oral 80% Travaux / Rapports 20%	

Année académique : **2024 - 2025**